



Des professionnels de l'entraide, de l'accompagnement et de la solidarité

Créée en 1952 par Marguerite-Marie Michelin, l'ANEF 63 est une association d'entraide contre les exclusions qui intervient dans les départements du Puy-de-Dôme et de l'Allier. Basée à Clermont-Ferrand, l'ANEF 63 exerce des missions de protection de l'enfance et d'insertion par le logement.

L'association emploie les compétences de 190 professionnels qualifiés pour mettre à l'abri et protéger les personnes vulnérables les plus démunies, et pour les accompagner dans un parcours de stabilisation résidentielle, dans une démarche éducative ou de soin vers l'autonomie.

Association d'intérêt général, l'ANEF 63 est membre de la Fédération anef reconnue d'utilité publique.

PÔLE ALLIER



 **Pôle Allier**
11, place Jean Epinat
03 200 Vichy

 **Siège administratif de l'ANEF 63**
34, rue Niel
63 100 Clermont-Ferrand

 **04 70 31 44 88**

 **04 73 14 51 50**

 **anefvichy@anef63.org**

 **@anef63asso**

 **www.anef-puy-de-dome.org**

  **ANEF 63**



NOS VALEURS ASSOCIATIVES

L'ANEF 63 est une association laïque de professionnels du travail social qui intervient principalement dans le cadre de missions de service public en matière de protection de l'enfance et d'insertion par le logement. Elle œuvre dans l'esprit de la charte de la Fédération anef, reconnue d'utilité publique, en dehors de toute préoccupation politique ou confessionnelle.

Elle s'engage à porter les valeurs suivantes :



Combattre toute forme d'exclusion



Respecter toute personne quelles que soient ses origines culturelles ou sociales



Reconnaître un potentiel d'évolution en chacun



Mettre en oeuvre la solidarité entre les personnes au sein de la société.

Le Pôle Allier de l'ANEF 63 a vocation à promouvoir l'insertion par le logement et l'accès aux soins de personnes en difficulté en sécurisant leur parcours résidentiel.

Ses domaines d'intervention sont : l'hébergement (urgence, insertion), l'accès au logement (accès et maintien, gestion locative), l'accompagnement socio-éducatif (évaluation des besoins, accès aux droits dont la santé et l'accompagnement à l'autonomie), l'accès aux soins et la sécurisation des parcours de soins.



Les établissements et services du Pôle Allier de l'ANEF 63 sont financés par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations de l'Allier et l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes.

NOS ETABLISSEMENTS ET SERVICES

CENTRE
D'HÉBERGEMENT
ET DE
RÉINSERTION
SOCIALE

Le **Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)** héberge et accompagne de manière temporaire des personnes en difficulté (chômage, dettes, expulsion, addictions, problématique familiale ou de parentalité, problématiques de santé, primo-arrivants,...). Un accompagnement social global est mis en place avec pour objectifs principaux l'insertion sociale, l'autonomie, et l'accès ou le retour à un logement.

HÉBERGEMENT
D'URGENCE /
LOGEMENT
TEMPORAIRE

Le service **Hébergement d'Urgence / Logement Temporaire (HU/LT)** propose une alternative aux structures d'hébergement d'urgence existantes couplé d'un accompagnement social global. Il regroupe les services d'Intermédiation locative (IML), Allocation Logement Temporaire (ALT) et Hébergement d'Urgence (HU) diffus.

MAISON RELAIS

La **Maison Relais** est une structure destinée au logement pérenne de personnes seules ou de couples sans enfant, qui rencontrent des difficultés psychosociales d'accès à un logement autonome. Les résidents sont locataires de leur logement et bénéficient d'un accompagnement socio-éducatif quotidien.

MÉDIATION
EN SANTÉ

L'action de **Médiation en santé** est assurée par un travailleur social (éducateur spécialisé). Elle a vocation à amener vers des parcours de soins (physiologiques ou psychologiques) des personnes qui en sont très éloignées.

LITS HALTE
SOINS SANTÉ

Le service des **Lits Halte Soins Santé** est une structure collective qui s'adresse à toute personne sans logement fixe atteinte d'une pathologie aiguë qui ne nécessite pas une hospitalisation. Les personnes prises en charge par l'équipe pluridisciplinaire peuvent donc recevoir des soins médicaux et paramédicaux, qui leur seraient dispensés à domicile si elles en disposaient.

SERVICE
D'ACCÈS AUX
SOINS
DE SANTÉ
DE PROXIMITÉ /
PÔLE DE SANTÉ
PUBLIQUE

Le **Service d'Accès aux Soins de Santé de Proximité (SASSP)** inclus au sein du Pôle de Santé Publique (PSP), a pour objectifs de faciliter l'accès aux droits, aux soins et à la prévention des personnes en situation de précarité, promouvoir la santé dans le cadre d'actions collectives d'information, assurer la coordination des différents partenaires autour du parcours individualisé des soins et contribuer au rôle de veille et d'alerte.

APPARTEMENTS
DE
COORDINATION
THÉRAPEUTIQUE

Les **Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT)** visent à donner accès à un hébergement adapté et apporter un accompagnement médico-social individualisé des personnes souffrant de pathologies chroniques sévères en situation de précarité sociale.

TIERS-LIEU
ALIMENTAIRE /
ACCUEIL DE JOUR

Le **Tiers-lieu alimentaire** permet aux familles et personnes hébergées par le 115, en hôtels ou abri de nuit dans l'agglomération de Vichy, de confectionner des repas chauds grâce à la mise à disposition d'équipements de cuisine. Il est adossé à l'Accueil de jour qui assure un accueil inconditionnel pour créer du lien social et amorcer un accompagnement socio-éducatif.